

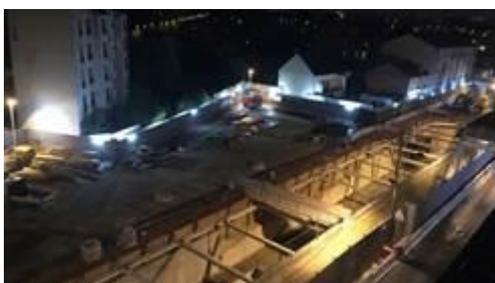
Table des matières

1	Grand Paris express : en banlieue, des retards qui exaspèrent élus et habitants.....	1
2	Grand Paris : Thales et Siemens vont équiper les futurs métros automatiques.....	3
3	Les parlementaires de Seine-Saint-Denis font front commun pour sauver leur département.....	4
4	Didier Kling: «La CCI Paris Ile-de-France a créé le plus beau groupe d'éducation français, l'Etat devrait s'en souvenir»	6
5	Paris : à la Concorde place à l'emploi	9
6	Comment la loi Pacte entend faire évoluer le capitalisme.....	10
7	L'activité économique retrouve des couleurs.....	11
8	Sécu : si le retour à l'équilibre des comptes est réel, il reste fragile.....	13
9	Le gouvernement prépare la mise en concurrence du réseau bus de la RATP	14
10	Les magasins sans caisses arrivent.....	15
11	Assurances: nouvelles hausses des tarifs en 2019	17
12	Patronat: où est passé le Medef ?.....	18
13	A Colombey, Macron se réfugie dans les institutions	19
14	La réforme constitutionnelle reviendra à l'Assemblée « début janvier », assure Macron20	
15	Cyberattaques : de l'Europe aux États-Unis, la Russie en ligne de mire.....	22

::: ILE-DE-FRANCE

EUROPE 1 – 05/10/2018

1 Grand Paris express : en banlieue, des retards qui exaspèrent élus et habitants



À Champigny-sur-Marne, un trou béant défigure le centre-ville.

Entre les retards à répétition, la facture qui explose et les chantiers à l'arrêt, le projet du Grand Paris express commence à énerver les habitants et les élus locaux déçus.

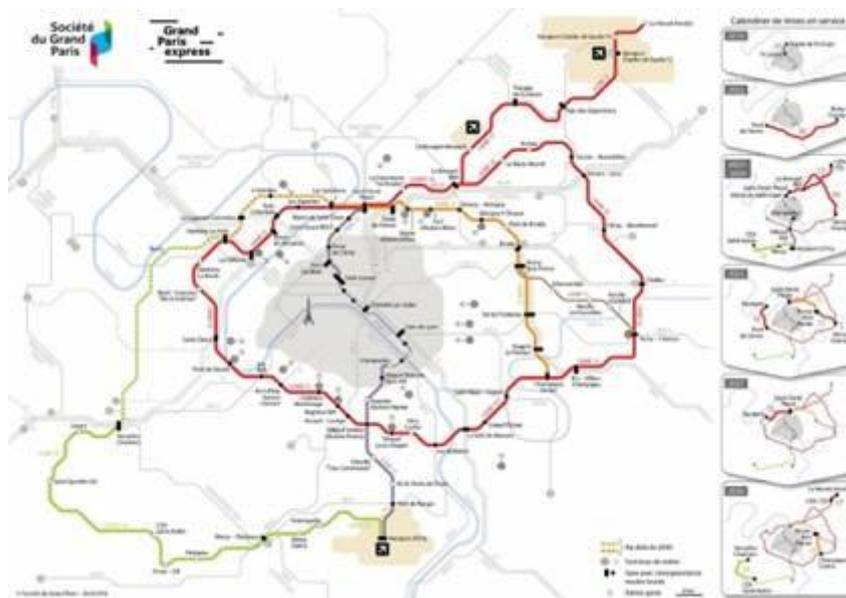
ENQUÊTE

Et si le Grand Paris express était un fiasco ? Le chantier pharaonique qui doit désenclaver la banlieue, avec 200 kilomètres de métro autour de Paris et 68 nouvelles gares, a du plomb dans l'aile. Retards en pagaille, chantiers à l'arrêt, facture qui explose : la promesse initiale de 2011 [semble de plus en plus irréalisable](#). Résultat, des habitants et des élus excédés. Europe 1 a enquêté pour tenter de comprendre les raisons de cet échec.

Un trou béant en centre-ville. Illustration à Champigny-sur-Marne où plusieurs centaines d'habitants étaient rassemblés mardi soir à l'appel du maire. Dans leur ville, un immense chantier a été lancé il y a trois ans pour connecter deux tronçons de la future ligne 15 du Grand Paris express. Pour l'instant, tout ce qu'ils constatent c'est un trou béant de plusieurs centaines de mètres, en centre-ville, qui gêne la circulation et le quotidien des riverains. Pour cet ouvrage, 200 millions d'euros ont été investis, peut-être en pure perte car aujourd'hui, la Société du Grand Paris s'interroge sur la pertinence de cette interconnexion.

D'où la colère des habitants, et notamment de ceux qui habitent juste à côté du chantier. Samy habite au dernier étage d'un immeuble qui surplombe le chantier : "On nous prend pour des cons ! Ça fait trois ans que ça dure, et aujourd'hui on nous annonce que tout ce qu'on a subi de 6h à 22h, six jours sur sept, c'est pour rien ?", s'énerve-t-il. Même incompréhension chez Dominique, retraité : "On ne se laissera pas faire et on va mobiliser dans les quartiers, c'est l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants qu'on défend". Contactée par Europe 1, la Société du Grand Paris affirme que la décision définitive pour ce projet particulier sera prise à l'issue d'une expertise financière qui va être lancée dans les semaines qui viennent.

"Ça reste un exploit important". Quand les chantiers ne sont pas menacés d'être abandonnés, ils sont bien souvent en retard, avec des délais rallongés jusqu'à six ans sur certaines lignes. Le gouvernement s'est rendu compte qu'il y avait embouteillage, [qu'on ne pouvait pas réaliser tous les travaux en même temps](#). "On peut penser que 20 ans c'est long, mais être passé quasiment d'une page blanche en 2010 à un réseau de 200 kilomètres de voies nouvelles en 2030, ça reste un exploit important", se défend au micro d'Europe 1 Bernard Cathelain, membre du directoire de la Société du Grand Paris. "C'est vrai que dans les phases intermédiaires, on n'aura pas l'ensemble des lignes réalisées, on aura simplement des tronçons, [mais 2030 ça va arriver vite](#)."



Des habitants relogés pour rien. Autre exemple, à Chelles, en Seine-et-Marne. La ligne 16 (Saint-Denis – Noisy) devait être mise en service en 2024. Avec les retards, ce sera désormais 2030. Pour accueillir la gare du Grand Paris, quatre hectares du centre-ville qui étaient habités et ont été transformés en terrain vague. Les travaux sont à l'arrêt depuis plusieurs mois. "On a mis des gens gentiment dehors en leur demandant de partir rapidement, alors que ces mêmes personnes constatent

que leur maison a été détruite pour laisser la place à un chantier en arrêt total", déplore le maire Brice Rabaste (LR).

L'élue peste contre les soi-disant économies promises par la Société du Grand Paris. "On prétend faire des économies mais quand on arrête les travaux, quand on fait des ouvrages temporaires de retournement des trains parce qu'on ne finit pas le dernier tronçon de cinq kilomètres sur les 27 prévus, [on n'est pas sûr que l'économie réalisée soit aussi intéressante que ça](#)", estime Brice Rabaste. Au-delà du coût financier, le retard pose un problème pour les Jeux Olympiques. La ligne 16 ne sera pas prête à temps, alors qu'à Chelles, une base de loisirs doit accueillir les épreuves de kayak et d'aviron.

Incertitudes pour les JO. De manière générale, le doute plane sur la capacité à transporter convenablement les visiteurs lors des JO de 2024, même si la desserte des sites olympiques est prioritaire. Il y a effectivement une incertitude sur le tronçon des lignes 16 et 17 (au départ de Saint-Denis) qui amène au village média, à côté de l'aéroport du Bourget. 20.000 journalistes du monde entier y sont attendus. Le site accueillera également les épreuves de volley et de tir. Le métro sera-t-il prêt à temps ? Le calendrier est extrêmement tendu de l'avis même de la Société du Grand Paris. "S'il y a un nouveau retard, ce serait inacceptable, trop c'est trop", s'emporte Stéphane Troussel, président du conseil départemental de la Seine Saint Denis.

En l'absence de métro, l'alternative pourrait être de simples bus pour desservir certains sites olympiques. C'est ce qu'affirment certains élus. Chez Île-de-France Mobilités, qui gère le réseau de transport francilien, on minimise déjà l'impact d'un tel scénario. "Les sites sont déjà desservis, s'il y a des lignes de métro en plus tant mieux, sinon on s'en sortira avec les infrastructures actuelles", assure un porte-parole.

"On va créer beaucoup de déceptions". Conséquence de ces retards à répétition, [la facture globale du Grand Paris express a explosé](#) : 38 milliards d'euros, selon une estimation de la Cour des comptes, seize milliards de plus que ce qui avait été prévu en 2010. Édouard Philippe a d'ailleurs demandé à la Société du Grand Paris de faire baisser la facture de 10%. Il faut en plus trouver de nouveaux financements estimés entre 200 et 250 millions d'euros par an, pour que le projet soit pérenne. Au gouvernement, on ne se voile pas la face sur ce fiasco. En coulisses, un ministre le reconnaît : "Ce dossier, c'est une boîte à gifles. On a totalement sous-estimé la complexité de ce chantier. On va créer beaucoup de déceptions".

Par Anne-Laure Jumet et Clément Lesaffre

LA TRIBUNE – 05/10/2018

2 Grand Paris : Thales et Siemens vont équiper les futurs métros automatiques



[Thales et Siemens ont remporté une commande de 360 millions d'euros pour équiper les futures lignes de métros automatiques 15, 16 et 17.](#)

La Société du Grand Paris a annoncé avoir choisi Siemens et Thales pour le marché du systèmes d'automatismes de conduite de trains et des postes de commandes centralisées des futures lignes de

métros automatiques 15, 16 et 17 du autour de Paris (Grand Paris Express). Ce contrat, qui court sur une durée de quinze ans, est évalué à 360 millions d'euros au total, selon la Société du Grand Paris.

"L'attribution de cet important marché consacre deux des principales caractéristiques du Grand Paris Express : des performances élevées, grâce à un pilotage automatique qui permettra de réduire l'intervalle entre les trains à moins de 90 secondes en heures de pointe, et une centralisation du contrôle pour l'exploitant, grâce à des systèmes de très haute technicité permettant d'assurer une exploitation optimale et en toute sécurité, a expliqué le président du directoire de la Société du Grand Paris, Thierry Dallard.

Siemens a joué le jeu jusqu'au bout avec Thales

En dépit du rachat d'Alstom, qui était dans un groupement concurrent, Siemens a joué le jeu jusqu'au bout avec Thales. Aussi incroyable que cela puisse paraître, Siemens s'est battu contre Alstom sur cet appel d'offres et est donc resté très correct avec Thales. Les deux partenaires fondent leur coopération sur la complémentarité de leurs compétences, sur leur longue tradition de projets menés ensemble (Paris, New York, Caracas, Saint-Domingue), et sur un schéma de responsabilités clair reposant sur un fonctionnement en équipe intégrée.

Siemens Mobility fournira le système permettant de piloter les trains en mode automatique sans conducteur. Le groupe allemand devra concevoir, réaliser et mettre en oeuvre des automatismes de conduite basés sur la technologie la plus avancée du CBTC (Communication Based Train Control) sans conducteur et l'intégration du système de transport complet. Quant à Thales, le groupe d'électronique fournira pour sa part les deux postes de commande centralisés, qui seront installés à Champigny et à Aulnay et assureront respectivement la gestion de la ligne 15 et des lignes 16 et 17. Pour Thales, ce contrat comprend la conception, la réalisation et le déploiement des commandes centralisées (supervision du trafic, de l'énergie, des équipements auxiliaires, des moyens audiovisuels...), des équipements à la voie et du réseau.

Un très grand projet d'aménagement

Le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris (15,16, 17 et 18), le prolongement de la ligne 14 au nord et au sud de Paris, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Le Grand Paris Express, qui sera relié au réseau de transport existant, desservira les grands pôles d'activité de la région parisienne, notamment les aéroports mais aussi les centres de recherche et universitaires. Ainsi, en 2030, la ligne 15, avec 75 km de voie et 36 nouvelles gares, permettra aux usagers de rallier directement le nord, à Saint-Denis, au sud, à Villejuif, de la région parisienne, en passant soit par l'ouest - via Nanterre/La Défense - soit par l'est, via Rosny puis Champigny. Avec 50 km de voie et 14 nouvelles gares, les lignes 16 et 17 permettront aux usagers, depuis Saint-Denis/Pleyel, de rallier l'est parisien jusqu'à Noisy-Champs ou le nord jusqu'à l'aéroport de Roissy - Charles de Gaulle, en contournant également Paris.

Michel Cabirol

L'OPINION – 05/10/2018

3 Les parlementaires de Seine-Saint-Denis font front commun pour sauver

leur département



Edouard Philippe avec une délégation de parlementaires de Seine-Saint-Denis le 26 septembre 2018.

Les élus du département - droite, gauche et LREM - veulent maintenir la pression sur le gouvernement pour décrocher un plan d'action après la publication au printemps d'un rapport alarmant

Les quinze parlementaires de Seine-Saint-Denis se réunissent vendredi à Bobigny à l'occasion des « assises pour l'égalité républicaine », une semaine après leur rencontre avec le Premier ministre à qui ils ont demandé un plan de rattrapage pour le département qui cumule plus que jamais les difficultés.

Au cours de sa passation de pouvoir avec Edouard Philippe mercredi, l'ex ministre de l'intérieur Gérard Collomb a tenu à délivrer un message au Premier ministre qui assure l'intérim jusqu'à la nomination du prochain ministre de l'Intérieur. Evoquant les banlieues françaises, le démissionnaire de Beauvau a dressé un inquiétant constat. « La situation est très dégradée et le terme de reconquête républicaine prend dans ces quartiers tout son sens », a-t-il déclaré, avant d'ajouter qu'« aujourd'hui, c'est plutôt la loi du plus fort qui s'impose, des narcotrafiquants, des islamistes radicaux, qui a pris la place de la République ».

Cet avertissement à son successeur est particulièrement d'actualité au moment où les quinze parlementaires de Seine-Saint-Denis, toutes sensibilités confondues, tiendront vendredi à Bobigny des « assises de l'égalité républicaine ». L'initiative a pris corps en mai dernier avec la publication [d'un rapport d'évaluation de l'action de la puissance publique](#) dans le département. Ce document, rédigé par le député Les Républicains de Haute-Marne François Cornut-Gentille et son collègue de la majorité Rodrigue Kokouendo (Seine-et-Marne), livrait un constat sans appel sur l'inégalité chronique dont souffrent les habitants du cinquième département le plus peuplé du pays.

« Il ne s'agit pas de s'intéresser à la Seine-Saint-Denis parce qu'il y a des problèmes mais parce qu'elle est un miroir grossissant de la France d'aujourd'hui », assure François Cornut-Gentille. [Malgré les plans des gouvernements successifs](#) et un défilé quasiment ininterrompu ces dernières années de responsables politiques, le « 9-3 » concentre toujours autant de difficultés. Un cliché qui colle à la peau d'un département que le rapport a voulu examiner d'un œil neuf. « En Seine-Saint-Denis, soit on évacue les problèmes soit on fait du sensationnel alors que la seule question qui vaille est de savoir si, sur les missions centrales de l'Etat, la République avance ou recule. Qu'il s'agisse de l'éducation, de la police ou de la justice, on est bien obligés de reconnaître qu'on est en recul », souligne l'élu de Haute-Marne.

Plan de rattrapage. Pire, le rapport évoque « l'impuissance publique » de l'Etat sur les politiques fondamentales en raison notamment des sous-effectifs. « Le tribunal d'Aubervilliers a plus de dossiers à gérer et moins de magistrats que celui du 15^e arrondissement de Paris, explique François Cornut-Gentille, c'est pourquoi il faut un an pour divorcer en Seine-Saint-Denis contre seulement deux mois dans la capitale ». Un exemple qui vaut également pour les services de police et de l'Education nationale. « Sur toutes ces politiques régaliennes qui fondent l'égalité des chances, les habitants du département sont moins bien servis qu'ailleurs », poursuit le député.

A ce constat vient s'ajouter un flou statistique quant à la population réelle du territoire. Les personnes en situation irrégulière seraient ainsi entre 150 000 et 400 000 selon les différentes sources interrogées par

les rapporteurs. Impossible dans ces conditions de poser un diagnostic fiable, notamment sur les questions d'immigration. Autant de sujets qui seront discutés ce vendredi à Bobigny, un peu plus d'une semaine après l'entrevue du Premier ministre avec une délégation de parlementaires du département. « Edouard Philippe nous a dit qu'il allait réfléchir mais qu'il partageait notre constat sur l'inégalité républicaine et le manque de moyens », commentait à la sortie de ce rendez-vous [le député France insoumise \(LFI\) de la 1^{re} circonscription](#) Eric Coquerel.

« Nous voulons empêcher que le rapport soit rangé sur une étagère et qu'il y prenne la poussière, souligne Clémentine Autain. Les assises sont une étape dans ce rapport de force qui nous permettra de gagner un plan de rattrapage car la situation est révoltante ». La députée LFI de Sevrans tient à souligner le caractère « inédit » du front des élus qui a pourtant failli se fissurer. Les trois députés de la majorité avaient fait planer le doute sur leur présence à Bobigny avant d'indiquer finalement qu'ils s'y rendraient.

« Le gouvernement n'est pas responsable de la situation mais il a désormais la responsabilité de ne pas mettre le rapport dans un placard », tempère Clémentine Autain. Cette trêve partisane au niveau local s'accompagne toutefois d'une forte exigence de la part des élus. « Nous n'attendons pas un dispositif spécifique mais des moyens qui permettent un rattrapage par le haut », poursuit la députée. Faute de quoi, prévient-elle, la résignation pourrait bien reprendre ses droits en Seine-Saint-Denis.

[Raphaël Proust](#)

L'OPINION – 05/10/2018

4 **Didier Kling: «La CCI Paris Ile-de-France a créé le plus beau groupe d'éducation français, l'Etat devrait s'en souvenir»**



«Nous allons créer une holding de tête qui regrouperait toutes nos écoles dotées d'un statut juridique adapté. Alors qu'aujourd'hui elles sont des services de la Chambre, elles deviendront des filiales. Nous resterons majoritaires au capital, mais y nous ferons rentrer des investisseurs notamment publics»

Didier Kling est pragmatique. Il sait que l'heure est aux restrictions budgétaires et compte adapter la CCI Paris Ile-de-France à cette nouvelle donne. Il va lancer en début d'année prochaine une vaste réorganisation des activités de celle-ci, avec une holding de tête dans laquelle la Chambre restera majoritaire car elle veut garder la main sur la gouvernance de ses écoles. Il rappelle que la Chambre s'est déjà séparée de 20 % de ses effectifs, un « dégraissage » qui s'est fait dans la discrétion.

Comment envisagez-vous le financement de vos écoles en cette période de restriction budgétaire ?

Nous avons 19 écoles qui forment chaque année 60 000 personnes, dont 30 000 adultes en formation continue, 15 000 en apprentissage et 15 000 étudiants en formation initiale. Certaines, notamment [HEC Paris](#), l'Essec et ESCP Europe sont encore en déficit. Elles doivent faire face à une compétition mondiale et pour cela recruter, sur le marché international, des enseignants qui coûtent cher. Or, les droits d'inscription qui paraissent élevés aux jeunes et à leurs parents sont très inférieurs à ceux qui se pratiquent dans le monde anglo-saxon. Ce déficit est comblé aujourd'hui par la recette fiscale de la

CCIR et si celle-ci est drastiquement réduite, il faudra que ces écoles retrouvent naturellement leur équilibre.

Quels sont les moyens pour y parvenir ?

Elles peuvent réduire leurs dépenses, mais cela risque de se faire au détriment de la qualité ou augmenter leurs recettes en prenant davantage d'étudiants, mais leur objectif de sélection et d'excellence ne sera pas atteint. Enfin, elles peuvent majorer les frais d'inscription en prenant le risque de créer un phénomène d'exclusion. L'Inspection des finances nous reproche d'affecter une partie de la taxe pour frais de chambre à l'équilibrage de leurs comptes. Ceci au motif qu'elles sont en compétition avec d'autres écoles privées. Mais pourquoi alors l'Etat finance-t-il [Polytechnique](#), Normale Sup ou Sciences Po ? Ce n'est pas logique. Si on nous interdit de financer nos écoles de management, la vente d'une de nos écoles à un investisseur étranger pourrait être envisagée. Je ne suis pas sûr que ce soit le souhait des pouvoirs publics.

Leurs besoins de financement sont-ils si importants ?

Notre vrai sujet c'est de nous demander ce que sera une école de management dans les 10 ou 20 ans qui viennent. Je n'ai pas la réponse idéale, mais une seule chose semble acquise : à cet horizon, elles ne devront plus uniquement proposer des enseignements en finance, management ou ressources humaines. Il faudra qu'il y ait autre chose et cela passera par exemple par une bonne articulation avec des écoles d'ingénieur. Le périmètre va s'élargir, et pour s'y préparer, il faut investir. Sinon les concurrents vont nous dépasser. Le campus d'ESCP Europe situé avenue de la République à Paris a besoin d'être rénové. Nous estimons qu'il faut investir 250 millions d'euros pour HEC Paris, 100 millions d'euros pour ESCP Europe et 30 millions d'euros pour l'ESSEC pour une première tranche qui est de construction plus récente. La CCI Paris Ile-de-France a créé des écoles qui sont leaders dans leurs domaines, non seulement les trois grandes écoles de management, mais aussi Ferrandi (gastronomie), Gobelins (Images), La Fabrique (mode), Ipsica (Parfums) : c'est le plus beau groupe d'éducation français ! L'Etat devrait en être fier et le soutenir.

Quels dispositifs allez vous mettre en place ?

Nous avons un donneur d'ordre qui est l'Etat et qui recourt de moins en moins à nos services. Dont acte. Nous avons décidé le 5 juillet, à l'unanimité des votes des 92 membres réunis en Assemblée générale extraordinaire, de déterminer un nouveau mode d'intervention. Nous allons créer deux niveaux, car si mon souci est de développer ces établissements je veux aussi que la [CCI Paris Ile-de-France](#) continue à en assurer la gouvernance Le dispositif devrait comprendre une holding de tête qui regrouperait toutes nos écoles dotées d'un statut juridique adapté. Alors qu'aujourd'hui elles sont des services de la Chambre, elles deviendront des filiales. Nous resterons majoritaires au capital, mais y nous ferons rentrer des investisseurs notamment publics.

Allez-vous aussi faire rentrer des investisseurs privés ?

Oui, dans chacune des 19 écoles, on pourra avoir des entreprises, qui ne veulent pas forcément financer l'enseignement en général mais peuvent s'investir dans telle ou telle école dans lesquelles elles ont déjà ouvert des chaires ou bien parce qu'elles pensent recruter les diplômés qui en sortent. Nous avons testé le marché et beaucoup d'acteurs se sont montrés intéressés. Nous voulons qu'ils soient prêts à s'investir dans la durée. Nous nous sommes donnés six mois pour mettre au point cette nouvelle organisation et pourrons lancer les opérations au début de l'année 2019.

Est-ce un « big bang » que vous préparez ?

Nous changeons complètement le modèle mais nous n'innovons pas totalement. Nous allons nous inspirer de ce que nos prédécesseurs ont fait pour créer l'activité Congrès-Salons qui répondait à notre mission d'accompagnement des entreprises. Nous sommes aujourd'hui, via la société Viparis que nous détenons avec Unibail, propriétaire du Palais des Congrès de la Porte Maillot (17e arrondissement de Paris), du Parc des expositions de Paris-Nord Villepinte, du Palais des Congrès de Versailles et enfin du

Parc d'expositions Paris-Le Bourget connu pour le salon aéronautique. Nous organisons 150 salons chaque année.

« L'accompagnement des entreprises, est une mission de service public totalement financée par de l'argent public. Si celui-ci se raréfie, elle en subira les conséquences. Nous avons déjà supprimé 1 000 postes sur 5 500 dans la maison, soit 20 % des effectifs »

Cette activité gagne-t-elle de l'argent ?

Totalement filialisée, elle est excédentaire et ne bénéficie d'aucun investissement public. C'est le modèle que nous voulons appliquer à l'enseignement. Ainsi, nous pourrions sauvegarder notre mission d'intérêt général que je souhaite sanctuariser. Je veux immuniser nos écoles contre la baisse des financements publics. En revanche, notre troisième activité, l'accompagnement des entreprises, est une mission de service public totalement financée par de l'argent public. Si celui-ci se raréfie, elle en subira les conséquences. Je rappelle que nous avons déjà supprimé 1 000 postes sur 5 500 dans la maison, soit 20 % des effectifs.

Que vous inspire la loi formation et apprentissage ?

L'apprentissage est un sujet complexe. Il y a d'abord un aspect psychologique important pour les parents, les jeunes et les entreprises. Ensuite on parle de masses importantes, 400 000 apprentis par an, nombre que l'on veut porter à 500 000. Enfin, il faut une adéquation totale entre ce que souhaite le jeune et ce que souhaite l'entreprise. Dans nos établissements, le taux de rupture de contrat en [apprentissage](#) dans les six premiers mois de leur formation est inférieur à 10 % alors que le taux national est à 28 % ! Leur taux de réussite aux examens est de 90 %, et leur taux d'emploi dans les six mois 89 %. Ces excellents résultats ont un coût. Je comprends la logique de la loi fondée sur la nécessité de mieux coller aux besoins des entreprises comme le souhaitent les branches professionnelles. Mais le fait que le prix d'une formation soit fixé au niveau national et s'applique uniformément à tout le monde va poser de gros problèmes.

Pouvez-vous en donner un exemple ?

Dans la branche de la restauration, le coût de la formation d'un cuisinier peut être fixé au plan national à 7 000 euros, alors que les loyers ne sont pas les mêmes à Paris et en Corrèze, que le prix du matériel mis à disposition de l'apprenti n'est pas forcément le même partout, pas plus que celui du dispositif d'accompagnement. Former un apprenti en cuisine dans une école comme Ferrandi coûte 10 000 euros par an. Si un prix de 7 000 euros est imposé, ce n'est pas suffisant pour compenser. Soit Ferrandi baisse ses coûts au risque de dégrader la qualité de son enseignement, soit l'école se tourne vers la région qui n'aurait pas forcément envie de l'aider, ou vers l'entreprise, dont je ne suis pas certain non plus qu'elle veuille verser les 3 000 euros complémentaires. Nous n'aurons pas d'autre choix que de diminuer le nombre de jeunes en apprentissage et de créer des formations en temps plein en développant le recrutement d'étudiants étrangers dont la demande ne cesse de croître. Nous prévoyons une baisse du nombre d'apprentis qui devraient passer de 15 000 à 10 000 dans les trois ans qui viennent. Cette diminution n'est pas vraiment le but recherché [par la nouvelle loi](#).

Top Expert

Didier Kling est président du Cabinet Didier Kling Expertise & Conseil, cabinet d'expertise comptable. Il est également commissaire aux comptes depuis 1978, expert auprès de la Cour d'appel de Paris depuis 1983, expert agréé par la Cour de cassation depuis 1999 et président de la Chambre nationale des conseils et experts financiers (CNCEF) depuis 2004.

Irène Inchauspé

5 Paris : à la Concorde place à l'emploi



Paris, ce jeudi. Quelque 10 000 offres sont à pouvoir jusqu'à ce vendredi soir au forum Paris pour l'emploi place de la Concorde.

Ce jeudi a commencé le forum Paris pour l'emploi où plus de 500 entreprises, administrations et collectivités proposent près de 10 000 offres. Ce salon reste ouvert jusqu'à ce vendredi soir, place de la Concorde.

A l'entrée, chaque visiteur se voit remettre un grand guide de 170 pages dans lequel sont répertoriées toutes les offres d'emploi par entreprise et secteur d'activité de ce salon — [Paris pour l'emploi](#) — qui se tient depuis ce jeudi matin et jusqu'à ce vendredi soir à la Concorde (VIII^e). Transports, télécoms, santé... Il y en a pour tous les types de profil ! Au total les offres correspondent à 338 métiers, de chauffeur-livreur à commercial en passant par carrossier ou auxiliaire de vie.

Un rendez-vous qui attire. « L'année dernière nous avons réussi à pourvoir près de 3 000 postes, explique Véronique Raguènes, de l'établissement Carrefour pour l'emploi, organisateur de l'événement. Il reste tout de même essentiel de préparer sa venue avant, se renseigner sur Internet, sélectionner des entreprises et bien entendu de se munir de nombreux CV ! ». A Paris, quelque 132 000 personnes sont sans aucun emploi (catégorie A) pour second trimestre 2018 (- 0,4 % sur un an).

400 postes en Outre-mer. Parmi les nouveautés de cette 16^e édition, la présence de quinze entreprises des Outre-mer. Ces dernières sont à la recherche de personnel qualifié tels que des commerciaux, des douaniers ou des spécialistes de la logistique. « Il y a des recruteurs qui viennent des Antilles, de Guyane, de Mayotte... confie Véronique Raguènes, environ 400 postes sont à pourvoir. »

Un escape game chez Orange. L'autre grande première est l'utilisation d'un escape game par Orange en lieu et place d'un entretien d'embauche. « Ce sont des sessions d'une demi-heure, détaille Catherine Paletti, responsable RH chez Orange. Les candidats ont déjà postulé à l'avance et ont été sélectionnés. Le recrutement dans l'escape game se fait en deux temps : tout d'abord quatre candidats doivent trouver des codes afin d'ouvrir des cadenas tandis qu'un recruteur observe leurs réactions. Ensuite il y a un débrief où les participants décrivent leur expérience. »

Pour les recruteurs, l'objectif est de voir comment les candidats s'expriment, s'évaluent et évaluent le groupe. « J'ai vraiment aimé, c'est comme à Fort Boyard !, confie Zarra Saleh, à la recherche d'un poste de commerciale, c'est un peu difficile au début mais finalement c'est mieux qu'un entretien d'embauche ! » Thomas a lui aussi été conquis, « être observé ne me dérange pas, j'ai été croupier dans un casino, j'ai donc l'habitude. » Comme quoi finalement, un entretien d'embauche peut parfois s'avérer être un jeu d'enfant.

Sébastien Ortiz

6 Comment la loi Pacte entend faire évoluer le capitalisme



Le projet de loi va notamment acter la création de fondations d'entreprise à la française.

Technique et vaste, [le projet de loi Pacte sur la croissance des entreprises défendu par Bruno Le Maire](#) mobilise peu au-delà des privatisations. Son chapitre trois, examiné à l'Assemblée à partir de jeudi soir, est pourtant éminemment politique. Avec un intitulé, «Des entreprises plus justes», qui résonne comme un manifeste, il ambitionne de poser les jalons d'une nouvelle forme de capitalisme de long terme, qui brouillerait les frontières entre profit et intérêt général.

La première pierre de cet édifice - la modification de la définition de la société au sein du Code civil - vise à élargir l'horizon du chef d'entreprise au-delà du strict intérêt des actionnaires. Le nouveau Code dira ainsi que «la société est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité». La loi proposera ensuite aux patrons qui le souhaitent de se doter d'une «raison d'être», qui aura une reconnaissance juridique.

[Enfin, pour les entrepreneurs les plus motivés, les députés ont décidé, en commission spéciale, de créer le nouveau statut de l'entreprise à mission, comme le préconisait le rapport Notat-Senard de mars dernier.](#) Pour obtenir ce statut, une entreprise devra se doter d'un comité ad hoc «chargé de suivre l'évolution de la mission». Un tiers contrôlera que la gouvernance et les objectifs de la mission sont respectés.

«Nous n'avons pas voulu figer davantage les statuts de l'entreprise à mission afin de pouvoir converger à terme vers un modèle européen», indique Roland Lescure, député LaREM des Français d'Amérique du Nord, et rapporteur du projet de loi.

Ce label, dont l'obtention ne sera bien sûr pas dénuée d'intérêt commercial, n'offre pas de souplesse fiscale particulière. Parmi les premiers volontaires pour l'obtenir figure le groupe coopératif agricole InVivo, au chiffre d'affaires de 5,5 milliards d'euros.

Sans la même perspective d'allonger l'horizon des entrepreneurs, le projet de loi va également acter la création de fondations d'entreprise à la française. «L'objectif est d'assurer la transmission et la pérennité de nos entreprises, en particulier des entreprises familiales, a expliqué Bruno Le Maire, en commission spéciale. C'est un des sujets sur lesquels la France accuse le plus grand retard par rapport à ses partenaires européens.» Un fonds de pérennisation - selon l'expression recommandée par les députés pour parler d'une fondation d'entreprise - sera «constitué par l'apport gratuit et irrévocable des titres de capital ou de parts sociales d'une ou de plusieurs sociétés exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale ou agricole, réalisé par un ou plusieurs fondateurs», détaille l'amendement qui ouvre le débat.

Stabiliser l'actionnariat

Ces fondations, à l'image de ce qui se fait à l'étranger, devraient stabiliser l'actionnariat des entreprises familiales. Les entrepreneurs disposent aujourd'hui d'un outil: les fondations reconnues d'utilité publique (Frup) actionnaires. C'est à une Frup de ce type que Pierre Fabre, le fondateur des laboratoires pharmaceutiques éponyme a cédé ses titres en 2008. «L'idée, avec les fonds de pérennisation, est de

proposer un dispositif beaucoup plus souple que les Frup, dont la création doit par exemple être validée en Conseil d'État, détaille Stanislas Guerini, député LaREM de Paris. En revanche, le régime fiscal sera différent. La donation de parts à un fonds ne sera pas exonérée d'impôts mais bénéficiera d'un régime allégé, proche du pacte Dutreil.»

Le député a en outre déposé un amendement qui propose d'assouplir les règles de calcul de la réserve héréditaire (la portion de la succession réservée aux héritiers protégés: conjoint, enfants) afin de permettre à un entrepreneur d'avantager une fondation. «C'est un sujet très complexe qui mérite une vraie concertation car il touche à des points aussi sensibles que la possibilité de déshériter ses enfants», prévient-on toutefois dans l'entourage de Bruno Le Maire. Une mission parlementaire devrait s'emparer du sujet.

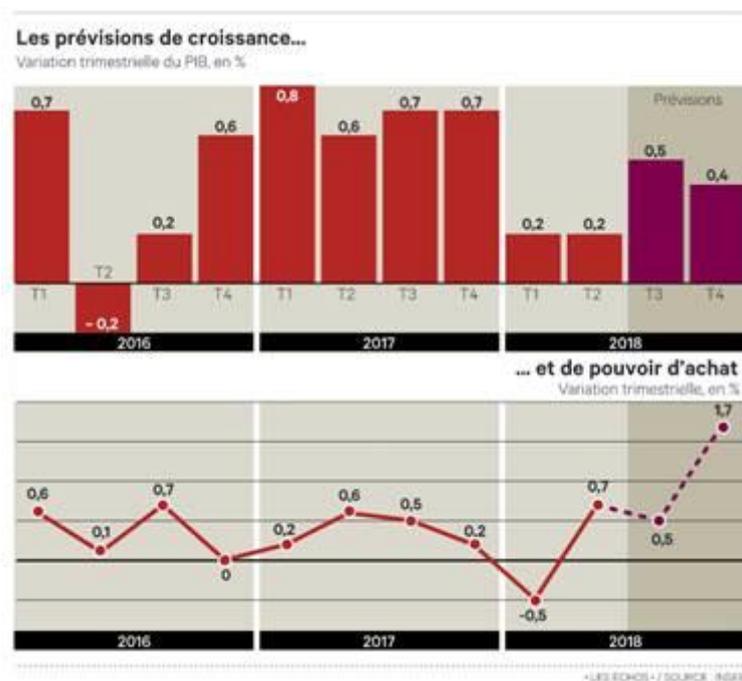
Trois privatisations et un nouveau pôle public

L'Assemblée a validé mercredi et jeudi les articles de la loi Pacte permettant la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP) et de La Française des jeux (FDJ), et la réduction des parts de l'État chez Engie. Les débats ont été nourris sur la cession au privé d'une infrastructure comme ADP, et sur la régulation des jeux d'argent qui encadrera à l'avenir l'activité de la FDJ. Les députés, au-delà des bancs de la majorité, ont aussi soutenu la création d'un «grand pôle financier public» avec la prise de contrôle par la Caisse des dépôts (CDC) de la Poste. L'opération sera réalisée par l'apport par la CDC à la Poste de l'assureur CNP, ce qui permettra, a souligné la secrétaire d'État Delphine Gény-Stephann, un «renforcement massif et indispensable des fonds propres de la Poste».

Anne de Guigné

LES ECHOS – 05/10/2018

7 L'activité économique retrouve des couleurs



La croissance devrait rebondir au deuxième semestre, grâce aux gains de pouvoir d'achat des salariés dus aux mesures fiscales, a annoncé ce jeudi l'Insee. Mais, sur l'année, le PIB ne progresserait que de 1,6 %.

Après le trou d'air de la première moitié de l'année, la croissance française devrait retrouver sa vitesse de croisière. C'est en tout cas l'espoir du gouvernement et désormais celui de l'Insee. Dans [ses dernières prévisions](#) publiées ce jeudi, l'Insee table sur une progression du PIB de 0,5 % au troisième trimestre puis de 0,4 % sur le suivant, soit un rythme deux fois plus élevé que lors de la première moitié de l'année. En 2018, la croissance atteindrait donc 1,6 %, [c'est-à-dire peu ou prou ce que l'exécutif attend \(1,7 %\)](#) .

Des facteurs ponctuels spécifiques à la France

Le rebond espéré de l'économie française fait suite [à la déception du premier semestre](#) . La croissance s'est en effet davantage tassée dans l'Hexagone que dans la zone euro au cours des six premiers mois. « *Les raisons sont à chercher du côté de facteurs internationaux mais aussi de facteurs plus ponctuels et plus spécifiques à la France* », comme les grèves dans les transports ou encore la baisse du pouvoir d'achat en début d'année, souligne Julien Pouget, chef du département de la conjoncture à l'Insee.

Mais pour lui, « *beaucoup d'ingrédients sont réunis au deuxième semestre pour un retour à une meilleure fortune* ». Le pouvoir d'achat sera dopé par [la suppression des cotisations maladie et chômage des salariés](#) ce mois-ci et de [la première tranche de la taxe d'habitation](#) . Il devrait augmenter de 1,3 % cette année et de 1,7 % sur les trois derniers mois, grâce aussi à un reflux de l'inflation d'ici à la fin 2018.

Taux de chômage stable

Si, pour l'instant, « *la forte hausse de pouvoir d'achat ne semble pas intégrée par les ménages* », ainsi que le fait remarquer Frédéric Tallet, économiste à l'Insee, la consommation devrait tout de même profiter de cette manne.

[L'investissement des entreprises continue à faire preuve de dynamisme](#) en raison des forts besoins. Ils devraient augmenter de 3,6 % cette année, anticipe l'Insee. Quant aux exportations, elles devraient rebondir avec les livraisons d'Airbus d'ici à la fin décembre. Seul bémol, les créations d'emplois devraient ralentir à 130.000 seulement sur l'année et le taux de chômage devrait être de 8,9 % à la fin 2018, stable par rapport à il y a un an.

De nombreuses incertitudes

Si tout se passe comme le prévoit l'Insee, le scénario du gouvernement pour 2019, qui table sur une croissance de 1,7 %, en sortira renforcé. D'ailleurs, le consensus des économistes fait apparaître que ces derniers s'attendent à une croissance au même niveau que celle que Bercy espère.

Mais les questions sur l'allure de l'activité économique en France et en zone euro sont nombreuses. « *L'environnement international reste marqué par des incertitudes, commerciales tout d'abord avec les tensions commerciales venant des États-Unis, financières avec les crises de change qui affectent certaines économies émergentes, et politiques en Europe avec le Brexit et [le virage budgétaire du gouvernement italien](#)* », met en avant Julien Pouget.

L'inconnue pétrole

Autre interrogation, le prix du pétrole. Celui-ci semblait s'être stabilisé cet été aux alentours de 75 dollars mais il est reparti à la hausse depuis un mois et valait jeudi près de 86 dollars. Or, selon Bercy, une hausse de 10 dollars du baril ampute le PIB de 0,1 % la première année et de 0,2 % les suivantes. Il ne faudrait pas que le prix de l'or noir grimpe trop dans les prochains mois.

Guillaume de Calignon

8 Sécu : si le retour à l'équilibre des comptes est réel, il reste fragile



INFOGRAPHIE - La Cour des comptes recommande notamment un encadrement des soins de ville.

C'était la bonne nouvelle de la rentrée: la fin du «trou de la Sécu», qui dégagera selon la prévision du gouvernement un excédent de 700 millions d'euros en 2019 après dix-sept ans d'affilée dans le rouge. Mais la Cour des comptes, qui a publié ce jeudi matin son rapport annuel sur les comptes de la Sécurité sociale, est venue doucher ce bel enthousiasme. Certes, Didier Migaud, son premier président, reconnaît que «la France revient de loin», après avoir accumulé plus de 280 milliards d'euros de déficits depuis les années 1990. Mais le retour à l'équilibre ne suffit pas. Encore faut-il qu'il dure, explique-t-il en substance, relevant au passage quelques points qui permettent d'en douter.

D'une part, cette bonne santé retrouvée est très dépendante de la croissance. Ainsi, l'amélioration de 2,7 milliards constatée en 2017 était entièrement conjoncturelle. Mais le déficit structurel - indépendant de la croissance sur le niveau de recettes - reste «très important», entre 3 et 4 milliards en 2017, rappelle la Cour. De même, la prévision de déficit 2018 ramenée à 1 milliard «se fonderait sur l'hypothèse d'une masse salariale aussi dynamique qu'en 2017 (+ 3,5 %), malgré le ralentissement de la croissance».

Pour 2019 et les années suivantes, le gouvernement affirme pouvoir maintenir l'équilibre, tout en éteignant la dette sociale et en rééquilibrant les relations entre la Sécu et l'État au profit de ce dernier. Or, là encore, la réalisation simultanée de ces trois objectifs «est très tributaire de l'évolution de la conjoncture économique», met en garde la Cour. Bref, au moindre avis de tempête, le navire risque de tanguer très fort.

Réserve prudentielle

D'autre part, la Cour s'inquiète toujours de l'état de l'assurance-maladie, qu'elle n'avait pas hésité à qualifier d'«homme malade» de la Sécu en 2016. Toutes les branches (vieillesse, famille, accidents du travail) ont vu leur solde s'améliorer, à l'exception de celle de la santé, qui concentre la quasi-totalité du déficit (900 millions en 2018 et 500 millions en 2019). Et si les dépenses sont globalement maîtrisées - l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) a été tenu pour la huitième année consécutive -, la Cour estime que ce n'est qu'au prix d'un artifice grossier. Le respect global de l'Ondam cache en réalité un important dépassement de l'enveloppe prévisionnelle des soins de ville, compensé par un ralentissement de l'activité hospitalière (ayant entraîné un quasi-doublement du déficit des hôpitaux en 2017).

Les magistrats financiers recommandent donc un encadrement des dépenses de soins de ville: médicaments, transports sanitaires, soins infirmiers et de kinésithérapie, actes des médecins, etc. Ils vont même jusqu'à prôner d'instaurer une réserve prudentielle, c'est-à-dire une enveloppe de réserve obligatoire qui serait utilisée en cas de dépassement de l'objectif fixé. Une recommandation qui a immédiatement fait réagir les médecins libéraux. «La Cour a-t-elle oublié que les tarifs de l'acte médical

en France sont les plus bas d'Europe et que les revenus des médecins dans d'autres pays, comme l'Allemagne et la Grande-Bretagne, sont 1,5 voire 2 fois supérieurs à ceux des médecins français ?» interroge Jean-Paul Ortiz, président de la CSMF, le premier syndicat de médecins libéraux. Et de dénoncer, comme chaque année, «un rapport partial qui n'a toujours pas posé les vrais problèmes du système de santé: celui de son recentrage sur les soins de ville avec les moyens nécessaires, tant organisationnels que financiers».

Mais la Cour n'en démord pas. Pour elle, il existe encore de nombreux leviers permettant d'améliorer l'efficacité du système de santé, en se félicitant qu'une partie d'entre eux ont été repris dans le plan «Ma santé 2022» présenté par Emmanuel Macron le 18 septembre. Reste à passer de la parole aux actes...

Pour baisser le déficit de la Sécu, la Cour des comptes veut une hausse des taxes sur l'alcool // <http://premium.lefigaro.fr/conjoncture/2018/10/04/20002-20181004ARTFIG00074-pour-baisser-le-deficit-de-la-secu-la-cour-des-comptes-veut-une-hausse-des-taxes-sur-l-alcool.php>

Marie-Cécile Renault

::: ENTREPRISES

LES ECHOS – 05/10/2018

9 Le gouvernement prépare la mise en concurrence du réseau bus de la RATP



Pour les pouvoirs publics, le transfert automatique des conducteurs en cas de marché perdu par la RATP est indispensable pour assurer la continuité du service : être capable de conduire un bus dans certaines rues parisiennes étroites nécessite un savoir-faire long à acquérir.

La concertation pour définir le cadre social qui s'appliquera lors de l'ouverture du marché, fin 2024, est lancée. En cas de marché perdu par l'entreprise publique, le transfert des salariés au nouvel exploitant serait obligatoire.

La fin du monopole de la RATP sur l'exploitation des réseaux de bus à Paris et en petite couronne est prévue pour le 31 décembre 2024, mais le gouvernement veut définir dès le début de l'année prochaine le cadre social qui s'appliquera pour cette mise en concurrence, ce qui ne se passera sans doute pas sans turbulences auprès des personnels.

La ministre des Transports, Elisabeth Borne, a écrit jeudi aux syndicats et au patronat du secteur pour annoncer le lancement d'une concertation destinée à « *garantir les conditions d'une concurrence équitable entre les salariés, tout en maintenant un haut niveau de sécurité et la continuité du service* ». Le résultat devrait être intégré par voie d'amendements à la future Loi d'orientation des mobilités (LOM), qui doit être examinée par le Parlement au printemps.

Des règles communes à tous

Deux thèmes doivent être abordés : les règles qu'appliqueront l'ensemble des entreprises en matière de temps de travail et de repos (sur le reste des sujets, la convention collective du transport public urbain devrait s'appliquer) ; et, surtout, ce qu'il adviendra des salariés de la RATP lorsque l'entreprise publique perdra l'exploitation d'une ou plusieurs lignes au profit d'un concurrent privé.

Sur ce dernier point, l'exécutif semble avoir déjà une idée assez arrêtée, qui ne sera vraisemblablement pas du goût des syndicats de l'entreprise publique : l'avant-projet de la LOM vient d'être complété par un article qui stipule qu'en cas de marché perdu, « *les contrats de travail en cours des salariés concourant à l'exploitation [...] du service public concerné sont transférés au nouvel employeur* ». En clair, ce transfert serait automatique et obligatoire, que les agents concernés le veuillent ou non, comme cela se fait déjà lorsqu'un réseau en province change d'opérateur.

Assurer la continuité du service

Pour les pouvoirs publics, cette disposition est indispensable afin d'assurer la continuité du service : être capable de conduire un bus articulé place de l'Opéra ou dans certaines rues parisiennes étroites nécessite un savoir-faire long à acquérir. Si les chauffeurs ne suivent pas, le nouvel exploitant ne sera pas capable de faire tourner la ligne avant de longs mois. Cela ferait aussi les affaires de la RATP, car elle ne se retrouverait pas avec des agents en surnombre à recaser.

Pour rassurer les personnels, l'avant-projet de loi prévoit que « *la poursuite des contrats de travail s'accompagne du transfert de garanties sociales de haut niveau* ». C'est ce dernier point qui doit être précisé par la concertation, en s'appuyant sans doute sur ce qui a été fait à la SNCF dans [la réforme ferroviaire](#) . A défaut de conserver le statut (qu'ils perdront en quittant l'entreprise publique), les salariés transférés devraient donc se voir assurer le contenu du statut : maintien de la rémunération, de la garantie d'emploi et du régime particulier de retraites, entre autres.

Lionel Steinmann

LE PARISIEN – 05/10/2018

10 Les magasins sans caisses arrivent



De plus en plus d'enseignes proposent à leurs clients de scanner leurs courses et de payer par smartphone. Résultat, plus besoin de passer à la caisse, donc autant de temps de gagné.

Plusieurs enseignes françaises expérimentent des techniques de paiement permettant d'éviter les files d'attente et de fluidifier le trafic dans leurs magasins.

Cette file d'attente interminable, qui zigzague entre les rayons, c'est bien simple, vous n'en pouvez plus. Surtout quand trois caddies bien pleins font barrage entre vous et la caisse.

Consommateurs impatients, sachez que plusieurs enseignes françaises de la grande distribution expérimentent en ce moment - certaines au grand jour, d'autres plus discrètement - une technique qui

pourrait bien vous changer la vie : le paiement sans caisse. Quelle que soit la technologie choisie, le principe est intangible : vous faites vos achats, vous payez avec votre mobile, et vous repartez sans passer par une quelconque caisse enregistreuse.

Depuis plus d'un an chez Monoprix

Voilà plus d'un an que Monoprix a lancé ce concept, dans plusieurs magasins, dont celui des Halles à Paris. Le succès est au rendez-vous et l'expérience sera bientôt généralisée. Après une longue période de test, l'enseigne Casino elle aussi a lancé ce jeudi ce système révolutionnaire, dans un nouveau magasin situé à deux pas des Champs-Élysées.

Auchan a également lancé une expérimentation depuis septembre dans un magasin parisien. Quant à la Fnac, elle aussi reconnaît être engagée dans une période de test, mais fait profil bas. « C'est un test mené pour voir les enjeux, mais il n'y a ni déploiement, ni mise en œuvre », avance-t-on prudemment.

Amazon va équiper 3 000 magasins de caméras

Les uns comme les autres sont tenus d'emprunter cette voie, ne serait-ce que parce qu'aux États-Unis, [Amazon a déjà lancé cinq magasins](#) estampillés Amazon Go à Seattle et Chicago : des milliers de caméras au plafond voient quel produit est mis dans le panier. Amazon annonce 3 000 magasins du même type d'ici 2021.

Que ce soit en France ou aux États-Unis, partout, l'ambition est la même : « reconquérir des clients, de plus en plus tentés par l'e-commerce et la livraison à domicile », rappelle David de Matteis, associé chez OC & C. Or, des études montrent que 2 consommateurs sur 3 ont déjà été tentés de repartir les mains vides si l'attente aux caisses est trop longue. « Il faut supprimer tout ce qui est irritant pour le consommateur », confirme Olivier Macard, associé chez EY, cabinet de conseil international.

Des craintes pour l'emploi

Est-ce, aussi, un sujet emploi ? La plupart des enseignes jurent que non. « Il y a moins de caissières, certes, mais nous avons recruté un caviste, un employé au bar, un conseiller Cdiscount, etc. On n'enlève pas de l'humain, on en remet », affirme Tina Schuller, la patronne des hypermarchés Géant et des supermarchés Casino.

Il n'empêche, le sujet est explosif car il joue sur cette peur. « Évidemment, les craintes sont là, [les emplois de caissières ont toujours été menacés par la technologie](#) », confirme Carole Desiano, la secrétaire fédérale de FGTA-F0 pour le secteur de la grande distribution.

Que les stressés se rassurent : le développement de cette technologie va se faire à petits pas. D'abord, parce que tout cela nécessite des technologies telles que smartphones, applications, bonne connexion wi-fi dans les magasins, etc. Ensuite, parce que tous les clients eux-mêmes ne sont pas forcément équipés d'un smartphone par exemple.

« La France est l'un des rares pays à être aussi avancé sur le paiement sans contact »

Plus généralement, d'un pays à l'autre, les résistances culturelles sont différentes. En Chine, plus d'un milliard de personnes ont déjà adopté Wechat, une application de messagerie qui intègre une solution de paiement. À l'inverse, en Grande-Bretagne, 20 % des consommateurs estiment qu'être repérés par une application est intrusif pour leur vie privée.

Et la France dans tout ça ? « C'est l'un des rares pays à être aussi avancé sur le paiement sans contact par exemple, rappelle Vincent Roux d'Ingenico, le leader mondial des systèmes de paiement intégrés. Chez nous, les gens ne sont pas réfractaires aux évolutions technologiques ».

Vincent Roux, responsable Innovations au sein du Lab Ingenico, le leader mondial des solutions de paiement // Paiements sans caisses : « Réduire l'attente peut augmenter le chiffre d'affaires » //

<http://www.leparisien.fr/economie/consommation/paiements-sans-caisses-reduire-l-attente-peut-augmenter-le-chiffre-d-affaires-05-10-2018-7911507.php>

Monoprix va généraliser le paiement par smartphone //

<http://www.leparisien.fr/economie/consommation/monoprix-va-generaliser-le-paiement-par-smartphone-05-10-2018-7911510.php>

Odile Plichon

LE FIGARO – 05/10/2018

11 Assurances: nouvelles hausses des tarifs en 2019



Les assurances auto et habitation devraient augmenter de 1 à 2% en moyenne l'an prochain.

Une nouvelle fois, les tarifs des assurances auto et habitation devraient augmenter en 2019. En assurance-auto, la hausse devrait être un peu moins marquée qu'en 2018 (augmentation de 2 et 3% en moyenne, après +1,6% en 2017), et atteindre 1% à 2%, selon le cabinet Facts & Figures. Soit, un peu moins que l'inflation (2,2% en septembre sur un an). Le secteur est rentable et la sinistralité devrait continuer à diminuer (moins d'accidents mortels, limitation de vitesse à 80km par heure, nouveaux radars...). «Toutefois, de telles augmentations ne devraient pas couvrir l'inflation (2,5%) du coût des pièces détachées et de la main-d'œuvre qualifiée pour les changer, grandement liée aux composantes électroniques très présentes dans les voitures», relève Cyrille Chartier-Kastler, fondateur de Facts & Figures. Mais, la concurrence exacerbée à laquelle se livre le secteur rend peu réaliste la possibilité de faire passer des hausses importantes.»

Pour attirer de nouveaux clients, les compagnies multiplient les promotions. Au détriment des clients fidèles, dont les tarifs pourraient augmenter de 2 à 2,5%.

De fait, depuis l'entrée en vigueur en 2016, de la loi Hamon, qui facilite le changement d'assureurs, les français n'hésitent plus à faire jouer la concurrence. Pour compenser la perte de clients et en attirer de nouveaux, les compagnies (mutuelles, assureurs traditionnels, banques...) multiplient les promotions. Au détriment, parfois des clients fidèles, qui chez plusieurs assureurs pourraient voir le tarif de leur assurance auto augmenter de 2 à 2,5% l'an prochain. «Il s'agit d'un jeu très dangereux, qui encourage les résiliations de contrats», estime Cyrille Chartier-Kastler.

Tous les assureurs ne sont toutefois pas logés à la même enseigne. [Les mutuelles, comme la Macif, la Maïf ou GMF](#) (8% de rotation) et la Maaf (12%), sont celles qui parviennent le mieux à conserver leurs clients. «Ces mutuelles défendent leurs positions avec des marges limitées», justifie Cyrille Chartier-Kastler. Elles sont suivies par les assureurs traditionnels (14% chez Allianz). A contrario, les bancassureurs, qui pourtant gagnent beaucoup de terrain en assurance auto (13,2% de parts de marché en 2017, contre 10,4% en 2012), ne parviennent pas à conserver durablement leurs clients (18% à 25% de turnover). Idem, désormais pour les agents généraux d'assurances. «Leurs tarifs sont trop élevés et pas compétitifs. Pour la première fois, leur chiffre d'affaires a baissé en 2017», avance le fondateur de Facts & Figures.

L'heure est aussi à la modération tarifaire, en matière d'assurance habitation. Les primes devraient grimper de 1 à 2% en moyenne en 2019. Toutefois, les disparités d'une compagnie et d'un contrat à l'autre seront importantes et certains assurés pourraient avoir de mauvaises surprises. «Nous anticipons des politiques de hausse quasiment sur mesure, comprises entre 0 et 5%», estime Facts & Figures.

Malgré la multiplication des catastrophes naturelles (Irma dans les Antilles en 2017), l'activité est rentable. «Les fortes hausses de tarifs passées depuis une dizaine d'années, permettent aux assureurs d'absorber les dérives climatiques», estime Cyrille Chartier-Kastler. Dans ce secteur, les cartes ont été rebattues ces dernières années. Les bancassureurs, pèsent désormais près d'un quart du marché de l'assurance habitation. Leur force de frappe est importante. Crédit agricole est désormais le quatrième assureur dans ce segment derrière Covéa (MMA, GMF et Maaf), Axa et Groupama. Crédit mutuel arrive en septième position.

Danièle Guinot

::: MEDEF

L'OPINION – 05/10/2018

12 Patronat: où est passé le Medef ?



Elu en juillet, Geoffroy Roux de Bézieux, le successeur de Pierre Gattaz, fait une rentrée discrète

Cela fait cent jours que Geoffroy Roux de Bézieux a succédé à Pierre Gattaz à la présidence du Medef.

Certes, il avait promis de moins s'exprimer, de doser sa parole, de ne pas faire comme son prédécesseur qui pouvait se laisser emporter par son enthousiasme. [Arrivé le 3 juillet à la présidence du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux](#) a cependant fait une rentrée discrète. Trop discrète ?

« Depuis juillet, que s'est-il passé ? », se désole un membre patronal. Le nouveau président n'a pas voulu tout chambouler avenue Bosquet, au siège de l'organisation patronale. Il a maintenu les équipes existantes, les 200 permanents. [Il a surtout cherché à cicatriser les fractures de la campagne qui l'avait opposé à Alexandre Saubot.](#) En témoigne la composition des commissions internes qu'il a mises en place. Certes, Geoffroy Roux de Bézieux a respecté la parité qu'il avait promise, en nommant à leur tête à chaque fois un homme et une femme, et il en a réduit le nombre. Mais, ces commissions sont surtout le fruit d'un savant équilibre entre ceux qui l'ont porté vers la victoire et ses opposants.

Geoffroy Roux de Bézieux promet aussi [la création d'un Lab, think tank dans lequel le patronat pourra mener une réflexion prospective.](#) [Il travaille aussi sur la mise en place d'un Comité exécutif des moins de 40 ans.](#) Autant d'initiatives qui ne verront le jour que l'année prochaine. Pourquoi attendre, s'étonnent plusieurs de ces soutiens ? Geoffroy Roux de Bézieux – qui a fait deux campagnes pour être président du Medef, et fut pendant tout le mandat de Pierre Gattaz vice-président – a pourtant eu le temps de s'y préparer... «Trop cautériser les blessures patronales génère de l'inertie », regrette un dirigeant, déçu après avoir voté pour lui.

Impulsion. Plus de cent jours après son arrivée, beaucoup attendent encore l'élan, l'impulsion, le changement. Ils tardent à venir, alors que Geoffroy Roux de Bézieux s'est toujours présenté comme un

homme d'action, un entrepreneur, un pionnier. C'était même la marque de fabrique de ce grand sportif qui ne recule jamais devant un défi.

D'importants sujets occupent pourtant cette rentrée. La réforme de l'assurance chômage, pour laquelle le patron du Medef a fait des propositions fin août. Seul hic, elles n'ont pas fait mouche. Le débat se concentre sur la mise en place de la dégressivité des allocations-chômage, ou encore le bonus-malus sur les contrats courts. Et le Medef a vite fait d'être sur la défensive, alors même qu'il ne veut surtout plus apparaître comme « geignard ». [Il a décidé d'entrer dans la négociation mais après les lignes rouges qu'il a fixées](#), la discussion promet de tourner court. Et le bonus-malus est une promesse d'Emmanuel Macron : aussi, le gouvernement n'aura aucun mal à pointer la rigidité patronale.

Une des missions du Medef est pourtant d'éviter les chausse-trappes politiques. Sur le projet de loi de finances, les équipes de Geoffroy Roux de Bézieux sont montées au créneau sur la fiscalité des entreprises. Mais là encore, le positionnement n'est pas facile quand la bascule du CICE en allègement de charges patronales représente [plus de 20 milliards d'euros dans le budget](#). [Idem sur la loi Pacte](#). Comment faire du lobbying, quand l'ensemble répond plutôt aux requêtes patronales ?

[Contrairement à son prédécesseur, Geoffroy Roux de Bézieux échange facilement avec ses homologues syndicaux](#). Mais à en croire ses interlocuteurs, le dialogue ne va jamais bien loin. « Il me fait penser à un lapin pris dans les phares d'une voiture », note le leader d'une centrale. « C'est comme si le type s'était battu pour être président et puis, une fois le titre obtenu, il s'est éteint ; à moins qu'il ne soit un vrai diesel », tacle un autre syndicaliste.

Fanny Guinochet

::: POLITIQUE

LE PARISIEN – 05/10/2018

13 A Colombey, Macron se réfugie dans les institutions



« Venir sur la tombe du général, c'est venir puiser dans les racines de notre République », a notamment écrit Emmanuel Macron sur le livre d'or de la mairie de Colombey-les-Deux-Eglises.

[En déplacement à Colombey-les-Deux-Eglises pour rendre hommage au général De Gaulle, père de la Ve République, Emmanuel Macron en a loué les solides institutions. Façon de dire qu'il ne traverse pas de crise.](#)

Le télescopage ne manque pas de sel. C'est au moment où son autorité est malmenée comme jamais par le fracassant [départ de Gérard Collomb](#), après celui de [Nicolas Hulot](#), qu'Emmanuel Macron a marché dans les pas de Charles De Gaulle, ce jeudi. Une visite à Colombey-les-deux-Eglises, pour célébrer [les 60 ans de la Ve République](#). Et, sourit l'un de ceux qui le connaissent bien, « repasser la cuirasse présidentielle à l'or fin ». Las.

Le président a beau minimiser la crise, jouer la « solennité » selon un élu, se montrer « énergique et déterminé » d'après Jean-Louis Debré (invité il y a quelques jours à venir avec Macron en hélicoptère et

dont le père Michel a rédigé la Constitution de la Ve République), disponible mais cash face aux badauds, son édifice est ébranlé. « Il y a un paradoxe, observe le député LR de Haute-Marne, François Cornut-Gentille. On vient faire des images ici, mais le général, ce n'est pas que Colombey. C'est une autorité naturelle. »

Tandis que le président déambule, ce remaniement, qui souligne les faiblesses de sa gouvernance, est toujours en cours. Tandis que son ex-ministre de l'Intérieur enchaîne les interviews. [L'affaire Benalla](#) a mis en lumière des « dysfonctionnements » à l'Elysée, cet été ? La présence silencieuse - il a interdiction de parler à la presse - de l'ex-porte-parole de l'Elysée, [Bruno Roger-Petit, bientôt recasé « conseiller mémoire »](#), vient le rappeler.

« Elu, idolâtré, puis détesté au bout de deux ans »

A l'Hôtel de ville, où s'alignent les portraits de tous les présidents de la Ve, le maire distille ses conseils. « De Gaulle s'est battu pour que la France soit au premier rang des nations. Il faut garder sa vision, anticiper tout le temps », recommande-t-il à Macron, qui se plaît à multiplier les références à cet héritage.

Dernière en date, la Croix de Lorraine ajoutée au blason de l'Elysée. « Un hommage légitime aux prémices de la Ve République », estime le président, un message « d'unité et de continuité pour le pays ». Les institutions cousues main pour De Gaulle ? Macron se targue de les appliquer à la lettre. Et plus encore, déplore un familier du pouvoir, pour qui l'hyperprésidence trouve ses limites, entre centralisation des décisions et absence de paratonnerre : « A chaque fois, c'est le même film : élu, idolâtré, puis détesté au bout de deux ans. »

De la salle municipale où il signe le livre d'or - « venir sur la tombe du général, c'est venir puiser dans les racines de notre République » - au cœur du village, le président est d'ailleurs rattrapé à une quinzaine de reprises par un gros sujet de mécontentement : le niveau des retraites. Martelant son credo, assumant les efforts demandés, il convoque à nouveau De Gaulle face à une dame qui se plaint de sa faible pension.

« Eviter la tyrannie de l'immédiateté »

Un peu plus tôt, à la Boisserie, son petit-fils lui a confié la règle du général : « Vous pouvez parler très librement. La seule chose qu'on n'a pas le droit de faire, c'est de se plaindre. » Et Macron d'ajouter, au risque de raviver les critiques sur son arrogance : « Le pays se tiendrait autrement si on était comme ça. »

Ses difficultés semblent, en tout cas, l'avoir encore un peu plus convaincu des avantages de la Ve. Car elle permet, apprécie-t-il, « d'éviter la tyrannie de l'immédiateté », ce qu'il nomme « péripéties ». Et, « non », il ne croit pas qu'elle concentre trop de pouvoirs entre les mains du chef de l'Etat.

« Ceux qui vont dans ce sens et, comme dirait le Général, sautent comme des cabris sur leur chaise pour vouloir une VIe République, n'aiment tout simplement pas l'État et n'aiment pas qu'on décide », lâche-t-il. Regret d'un pilier de la majorité : « On ne peut pas demander à des cordonniers de ne plus réparer de chaussures. »

Pauline Théveniaud

LE MONDE – 05/10/2018

14 La réforme constitutionnelle reviendra à l'Assemblée « début janvier »,

assure Macron



La réforme avait été suspendue cet été lors de l'affaire Benalla, qui avait paralysé l'Assemblée nationale pendant plusieurs jours.

Emmanuel Macron a annoncé, jeudi 4 octobre, que la réforme constitutionnelle, suspendue cet été lors de l'affaire Benalla, reviendra à l'Assemblée nationale « début janvier ». « *Je sais que le gouvernement, par le dialogue, avec l'Assemblée nationale et le Sénat, trouvera la manière de faire intelligemment cheminer cette réforme* », a ajouté le chef de l'Etat, lors d'un discours devant le Conseil constitutionnel marquant le 60^e anniversaire de la V^e République.

Début septembre, Edouard Philippe avait affirmé que la réforme des institutions serait examinée « *avant la fin de l'hiver* ». « *Elle requiert deux semaines d'examen consécutif à l'Assemblée* », avait-il précisé, en ajoutant que les trois volets de la réforme (projet de loi constitutionnel, organique et ordinaire) étaient concernés par ce nouveau calendrier.

En théorie, la première semaine en janvier, dont l'ordre du jour est fixé par le gouvernement, est celle du 21 janvier, selon le calendrier prévisionnel de la session ordinaire en cours. De sources concordantes, les travaux sur la réforme des institutions pourraient, cependant, débiter dès le 14 janvier, et la reprise de la session après les vacances.

Le gouvernement avait décidé, le 23 juillet, de suspendre l'examen de la révision constitutionnelle jusqu'à nouvel ordre, l'Assemblée nationale étant paralysée pendant plusieurs jours par l'affaire Benalla.

Suppression de la Cour de justice

Le Sénat, dominé par la droite, sans qui l'adoption de la réforme est donc impossible, voit dans ce texte un affaiblissement des droits du Parlement face à l'exécutif, avec notamment la proposition de limiter les amendements ou réduire les navettes pour les textes.

La réforme constitutionnelle prévoit notamment la suppression de la Cour de justice de la République, qui juge les ministres en fonction, au profit de la cour d'appel de Paris. Elle doit également réformer les conditions de fabrication de la loi, notamment les règles de dépôt d'amendements et l'accélération des procédures.

D'autres dispositions figurent dans les projets de loi organique et ordinaire dont la limitation du cumul à trois mandats identiques dans le temps et l'introduction d'une dose de 15 % de proportionnelle.

M. Macron n'a, cependant, pas évoqué dans son discours vendredi la réduction de 30 % du nombre de parlementaires, un des points de friction avec le Sénat.

Durant son allocution d'une quarantaine de minutes devant un parterre d'anciens chefs de l'Etat et d'élus, le président s'est attaché à rappeler la philosophie de sa réforme. Evoquant le texte de 1958, il a ainsi souligné que « *savoir en pratiquer les souplesses et parfois [e] modifier est la meilleure garantie de sa pérennité pour l'avenir* ». « *C'est une tâche qui n'est jamais terminée. La condition de son succès tient à un facteur déterminant : il nous faut raisonner à partir des besoins de la nation et non à partir des intérêts des institutions existantes* », a-t-il plaidé.

LE POINT – 05/10/2018

15 Cyberattaques : de l'Europe aux États-Unis, la Russie en ligne de mire



L'Union européenne accuse Moscou de cyberattaques et les États-Unis viennent même d'inculper 7 agents du renseignement russe.

La justice américaine a annoncé ce jeudi 4 octobre l'inculpation de sept agents présumés du renseignement militaire russe (GRU) dans le cadre d'une campagne mondiale de cyberattaques attribuée au Kremlin et dénoncée par plusieurs pays occidentaux.

Ces inculpations comprennent notamment quatre agents russes dont l'expulsion a été annoncée aujourd'hui par les **Pays-Bas**, qui les accusent d'avoir tenté de pirater le siège de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) à La Haye, a indiqué John Demers, ministre-adjoint de la Justice pour la sécurité nationale.

De nombreuses instances piratées

Les sept agents sont poursuivis par les **États-Unis** pour avoir piraté des instances sportives internationales dont l'Agence mondiale antidopage (AMA), le Comité olympique international (CIO), les Fédérations internationales de football (**Fifa**) et d'athlétisme (IAAF) ou le Tribunal arbitral du sport (TAS), ainsi que plus d'une trentaine d'instances nationales dont les agences antidopage canadienne et américaine.

Ils ont aussi visé le groupe américain Westinghouse, qui fournit notamment du combustible nucléaire aux centrales ukrainiennes. Ils sont poursuivis pour blanchiment d'argent, fraude bancaire, fraude informatique et usurpation d'identité. Les faits courent de décembre 2014 à mai 2018, selon l'acte d'accusation.

Vols d'informations sensibles

Les opérations « concernaient des accès sophistiqués, continuels et non autorisés aux réseaux informatiques des victimes en vue de voler des informations d'ordre privé ou sensible », a précisé John Demers. Ils auraient ainsi volé les codes d'accès de membres de différentes organisations sportives pour se procurer des documents concernant la lutte antidopage, des dossiers médicaux ou des informations sur les procédures antidopage.

Ces informations sensibles ont été communiquées au célèbre groupe de pirates informatiques Fancy Bear, considéré comme étant contrôlé par les services de renseignements russes. Les hackers ont ensuite diffusé ces documents à des journalistes dans le cadre d'une campagne de désinformation.

Objectif : la désinformation

L'AMA avait suspendu en 2015 l'Agence russe antidopage (Rusada), en réponse à son rôle-moteur dans le système de dopage d'État qui régissait le sport russe entre 2011 et 2015. Certains documents de

l'AMA fournis à la presse « ont été modifiés » pour « soutenir les thèses du gouvernement russe », précise l'acte d'accusation.

Trois des sept Russes poursuivis font partie des 12 responsables inculpés en juillet par le procureur spécial Robert Mueller pour [ingérence dans la présidentielle américaine de 2016](#). Les deux dossiers sont différents, mais ils se chevauchent, a souligné John Demers. L'annonce intervient alors que les Pays-Bas, l'[Australie](#), la [Grande-Bretagne](#), l'Otan et l'Union européenne accusent également Moscou de cyberattaques. Le gouvernement canadien a pour sa part annoncé jeudi que l'AMA, basée à Montréal, avait fait l'objet d'une cyberattaque, dont le GRU était « fort probablement responsable ».

LES ECHOS – 05/10/2018

Brésil : l'extrême droite a le vent en poupe à l'approche de l'élection présidentielle



Jair Bolsonaro distance son adversaire de gauche dans les sondages. Ambitieux, il vise la victoire dès le premier tour, ce dimanche.

« #PasLui ! » C'était le mot d'ordre des féministes qui se sont mobilisées le week-end dernier dans tout le pays pour tenter de faire barrage à l'extrême droite. Son présidentiable [Jair Bolsonaro](#), ancien capitaine de l'armée aux propos fréquemment outranciers, paraissait une cible facile. « *Il incarne le fascisme et un retour en arrière en matière de droits de l'homme* », assure l'avocate Gabriela Araujo qui a participé au mouvement à São Paulo.

Mais la réplique ne s'est pas fait attendre. Des vidéos ont vite été diffusées, par l'intermédiaire de groupes sur Whatsapp, montrant des femmes semi-nues ou commettant des actes obscènes durant une manifestation. « *Les femmes de droite ont plus d'hygiène que celles de gauche* », provoque alors Eduardo Bolsonaro, le fils du candidat, lui-même député. Images truquées ou non, le mouvement « #PasLui ! » est discrédité auprès d'une grande part de l'opinion. Jair Bolsonaro a même amélioré son score auprès de l'électorat féminin.

Le candidat de l'extrême droite, qui vient de sortir de l'hôpital après avoir été poignardé il y a un mois lors d'un meeting, a le vent en poupe. Il dispose désormais d'une dizaine de points d'avance sur [Fernando Haddad](#), le candidat de gauche qui bénéficie du soutien de l'ancien président Lula, en prison. Tous les autres candidats sont loin derrière, y compris [Ciro Gomes](#), autre candidat de gauche, [Marina Silva](#), l'écologiste, et [Geraldo Alckmin](#), représentant le parti social-démocrate (PSDB).

Raz de marée ?

A la veille du premier tour, Jair Bolsonaro a reçu le soutien des associations de grands propriétaires terriens, d'un des principaux dirigeants de l'église évangélique [Edir Macedo](#), également propriétaire de chaînes de télévision, et même de certains cadres du PSDB.

La vague Bolsonaro va-t-elle se transformer en déferlante ? Le candidat de l'extrême droite vise désormais la victoire dès le premier tour. « *Ce n'est pas l'hypothèse la plus probable, mais je n'écarterais pas cette possibilité* », affirme [Claudio Couto](#), professeur de sciences politiques à la Fondation [Getúlio Vargas](#). Il lui faudrait pour cela gagner une dizaine de points dans la dernière ligne

droite. Lors d'un éventuel second tour, les deux candidats (Bolsonaro et Haddad) seraient au coude à coude, selon les sondages.

Pas d'autocritique

A gauche, Fernando Haddad a initialement bénéficié de la popularité de Lula. Mais sa trajectoire ascendante a été interrompue au cours des derniers jours. Son entourage a commis des erreurs, soulignent les observateurs. Le PT, par exemple, a toujours rechigné à procéder à une autocritique après tous les scandales de corruption. En matière de politique étrangère, le parti continue à affirmer un soutien quasi inconditionnel au gouvernement vénézuélien. « *Ils sont solidaires de la dictature de Maduro qui a détruit le pays. C'est irresponsable* », relève le politologue Giuseppe Cocco, de l'Université fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ).

L'envolée de Jair Bolsonaro dans les sondages a également été appréciée des **marchés financiers**. « *Il est notable que la Bourse de São Paulo a grimpé de 5 % au cours de la semaine, alors que les autres places financières en Amérique latine restaient stables* », remarque William Jackson, chef économiste pour les marchés émergents de Capital Economics, qui recommande toutefois aux investisseurs de ne pas trop s'emballer.

Elections au Brésil : la bombe à retardement des retraites //

<https://www.lesechos.fr/monde/ameriques/0302349154453-elections-au-bresil-la-bombe-a-retardement-des-retraites-2211250.php>

Thierry Ogier

Vous souhaitant une bonne journée et un excellent week-end.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

CAP **IDF**

LE MOIS DE
MARS 2024



PAGE 25
**TONY
ESTANGUET**
PRÉSIDENT
DE PARIS
2024

DOSSIER

LES 1000
MÉTRES

64